

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du	9 mars 2017	à	20h30
-----------	--------------------	---	--------------

<i>N° délibération</i> D2017-02-03	<i>Date de convocation</i> 2 mars 2017	<i>Date d'affichage</i> 15 mars 2017
--	--	--

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 13	<i>Absents exc.</i> 2	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 14

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PREVOT Nadège	

<i>Etaient absents excusés</i>	
Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. GIRARD Guy
M. MARION Julien	Pas de pouvoir

Objet :	Affectation du résultat de fonctionnement 2016 – Budget M49
---------	--

Objet : Clôture du budget annexe Assainissement et intégration du passif et de l'actif dans le budget principal M14

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les instructions budgétaires et comptables M14 et M49 ;

VU le compte administratif et le compte de gestion 2016 du budget de l'assainissement collectif ;

Le résultat 2016 du budget annexe Assainissement s'établit comme suit :

	Excédent	Déficit
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	65 553,79 €	
Résultat de l'exercice	6 990,56 €	
Résultat cumulé	72 544,35 €	
Pour mémoire, solde d'exécution d'investissement	47 583,12 €	

Il est proposé au Conseil municipal de confirmer ce résultat et de valider la clôture du budget annexe « Assainissement » en intégrant l'actif et le passif du budget de l'assainissement dans le budget principal de la commune.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- De **VALIDER** le résultat du budget annexe « Assainissement » suivant :

	Excédent	Déficit
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	65 553,79 €	
Résultat de l'exercice	6 990,56 €	
Résultat cumulé	72 544,35 €	
Pour mémoire, solde d'exécution d'investissement	47 583,12 €	

- De **PROCEDER** à la clôture du budget « Assainissement » et d'intégrer l'actif et le passif du budget de l'assainissement dans le budget principal de la commune.

Fait à Silly-sur-Nied, le 9 mars 2017
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

